

**Recenser les besoins de formation**

## **A l’attention des référents communaux ou associatifs qui souhaitent recenser les besoins de formation du conseil citoyen.**

*La politique de la ville doit être co-construite avec les habitants, notamment dans le cadre de conseils citoyens. Le conseil citoyen aura pour mission de contribuer et de suivre le contrat de ville, afin d’exprimer son avis sur l’organisation, la gestion et les priorités du quartier.*

*Pour y arriver, des membres de conseils citoyens ont exprimé leur besoin d’être formés sur certains aspects. L’un des leviers pour faciliter cette co-construction est dans un premier temps de recenser les besoins de formation des membres des conseils citoyens et d’y répondre, par exemple par des modules de formation.*

*Ce préalable à la « mise en route » des conseils citoyens reste une proposition, libre à vous de l’utiliser ou non, de l’adapter à la situation de votre quartier, de la compléter, ou de choisir une toute autre méthode.*

## **Quelques règles à respecter…**

● Recenser les besoins de formation des membres du conseil citoyen, en s’assurant à l’avance qu’ils pourront être là le jour J. Pour faciliter cela, choisir la date, l’heure de rendez-vous et le lieu avec eux.

● Parler et organiser non pas une « réunion » mais un moment de convivialité (café, eau…) en évitant tout symbole solennel ou institutionnel (estrade, diaporama, micro, disposition de la salle, lieu trop institutionnel, ouverture officielle…).

● Pendant le recensement des besoins, ne pas hésiter à vérifier si certaines notions sont connues (quartier prioritaire, contrat de ville…) pour comprendre où sont les manques ou les incompréhensions. Cependant, le but n’est pas de faire du conseil citoyen un groupe de techniciens, mais avant tout de profiter et de s’enrichir de l’expertise d’usage sans la dénaturer.

● L’idéal est de recenser ces besoins de formation dans un cadre participatif, par exemple en faisant travailler le conseil citoyen en sous-groupes de 5 personnes sur chacune des 3 parties (voir ci après).

● Pour éviter les déceptions et la déperdition de personnes, être clair sur ce qui pourra être fait ou non. Répondre à certains besoins exprimés par les membres du conseil citoyen, rendre visible des réalisations concrètes, des « petites victoires » qui aideront à maintenir la dynamique dans un esprit positif. En effet, la participation du conseil citoyen à la gouvernance du contrat de ville ne permettra pas à elle seule de maintenir le groupe en activité. Il s’agit donc de ponctuer l’année, en pointillés, de réalisations/satisfactions.

● Il s’agit bien d’un recensement des besoins de formation et non des besoins matériels.

● Pour chacune des trois parties, il est intéressant de savoir si les membres du conseil citoyen ont besoin d’une formation ou pas, si ce sujet est prioritaire, et quel est le contenu de formation souhaité, pour être sûr de répondre aux bonnes attentes plus tard.

**Le recensement des besoins lui-même : 3 parties.**

**Partie 1 : La théorie**

* le rôle et les missions d’un conseil citoyen
* la politique de la ville
* le rôle des différentes administrations (Etat, Région, mairie…)
* les structures, pouvoirs publics et associations qui interviennent dans mon quartier

**Partie 2 : la pratique (contribution du conseil citoyen au contrat de ville)**

* le fonctionnement du comité de pilotage et du contrat de ville ?
* la création et la gestion d’une association ?
* la gestion d’un budget et la recherche de financement pour des projets ?
* le montage de projet ou d’action ?

**Partie 3 : l’animation du conseil citoyen**

* organiser une réunion : les choses à préparer à l’avance
* conduire et animer une réunion le jour J
* prendre la parole en public
* communiquer sur le conseil citoyen auprès des autres habitants

Conception IREV